

Le dit bill, tel qu'amendé, a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill tel qu'amendé, passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill avec un amendement, auquel il demande son concours.

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), du comité des banques, de commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la Compagnie de chars et de manufacture du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill en entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*), secondé par l'honorable M. *Campbell*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant.

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

L'honorable M. *Hamilton* (*Kingston*) du comité des banques, du commerce et des chemins de fer, auquel a été renvoyé le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie de papier du *Canada*," a fait rapport qu'il avait examiné le dit bill entier, et l'avait chargé d'en faire rapport à la Chambre sans amendement.

Sur motion de l'honorable *Ryan*, secondé par l'honorable M. *Odell*, il a été

*Ordonné*, que le dit bill soit lu la troisième fois maintenant,

Le dit bill a été alors lu la troisième fois en conséquence.

La question a été mise, ce bill passera-t-il ?

Elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, que le greffier se rende à la Chambre des Communes, et informe cette Chambre que le Sénat a passé ce bill sans amendement.

Sur motion de l'honorable M. *McMaster*, secondé par l'honorable M. *Reesor*, il a été

*Ordonné*, que le bill intitulé : " Acte pour incorporer la compagnie des orfèvres du *Canada* (responsabilité limitée)," soit renvoyé de nouveau au comité des banques, du commerce et des chemins de fer pour être reconsidéré.

La question de concours étant mise sur la dite question, elle a été résolue dans l'affirmative, et il a été

*Ordonné*, en conséquence.

L'ordre du jour étant lu pour la prise en considération de l'amendement proposé par le comité des banques, du commerce et des chemins de fer au bill intitulé : " Acte pour amender l'Acte trente-quatre *Victoria*, chap. quarante-trois, intitulé : " Acte pour permettre à certaines compagnies de chemin de fer de pourvoir aux besoins du trafic croissant sur leurs chemins de fer, et pour amender l'Acte des chemins de fer 1868,"

L'honorable M. *Olivier* a proposé, secondé par l'honorable M. *Chaffers*,

Que le dit bill et ses amendements soient renvoyés de nouveau au même comité pour reconsidération.

La question de concours étant mise sur la dite motion elle a été résolue dans l'affirmative.

*Ordonné*, en conséquence.

Un message de la Chambre des Communes par son greffier, avec un bill intitulé : " Acte pour incorporer l'agence de placement et de garantie du *Canada*," auquel elle demande le concours de cette Chambre.